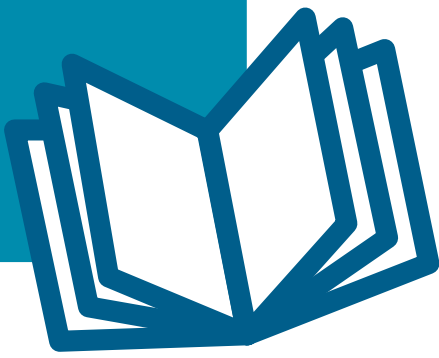


RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS, les choix gagnants





IMPRIMERIE

PRÉVENIR ET VALORISER LES DÉCHETS UNE STRATÉGIE TRIPLEMENT RENTABLE

La prévention des déchets permet de concilier bénéfices économiques et protection de l'environnement. Tout déchet a effectivement un coût direct (gestion interne et externe, manutention, enlèvement...) et indirect (production, pollution...). Si produire moins de déchets permet de réaliser de réelles économies, comme le prouvent les témoignages des pionniers de la prévention, l'impact écologique s'en trouve logiquement allégé! Néanmoins, cela peut s'avérer difficile voire impossible et nécessite alors de réfléchir à la valorisation de ces déchets en recourant à des filières de récupération et de traitement qui permettent de réelles économies de matière première.

Enfin, la prévention et la valorisation relève d'une politique de gestion globale qui constitue un projet fédérateur au sein de l'entreprise et contribue à améliorer son image, mais aussi, selon les contextes, sa propreté, tout en réduisant parfois également certains risques pour les personnels.

S'engager dans une stratégie de gestion des déchets associant prévention et valorisation est à la portée de tous. Voici donc quelques pistes pour vous permettre de construire un plan d'actions, adapté à votre activité et votre mode de fonctionnement.



PRINCIPAUX REPÈRES

Quelques chiffres clés en France

- CA annuel de l'ordre de 9 milliards d'euros en 2006
- Environ 60 000 salariés
- Environ 16 000 entreprises dont plus de 15 000 entreprises de 0 à 19 salariés

(source : SESSI et données INSEE 2007)



ACTIVITÉS CONCERNÉES

Sous le terme d'imprimerie, sont incluses les sous-activités suivantes selon la codification APE (2008) : 18.1



LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES DANGEREUX, UN ENJEU CRUCIAL PRÉPONDERANT POUR LA PROFESSION

Le secteur du papier-carton, de l'édition et de l'imprimerie génère annuellement près de **2,9 millions de tonnes de déchets** (source : enquête 2005 ADEME sur les déchets d'entreprises des établissements industriels et commerciaux de 10 salariés et plus). Les entreprises produisent des **déchets liquides en quantité ayant un impact non négligeable sur l'environnement**, en particulier à cause de certains produits qui ne peuvent pas être éliminés dans les stations d'épuration urbaines. De plus, les imprimeurs n'ont pas toujours entrepris les démarches d'autorisation auprès des autorités ou structures compétentes pour les rejets de leurs eaux usées. **L'amélioration de la collecte sélective et l'élimination des déchets dangereux** (encres, vernis, solvants, bains de fixateurs et révélateurs, solutions de mouillage, films, plaques) est un enjeu pris en

compte depuis quelques années. Les Fédérations professionnelles ont accompagné et aidé les entreprises du secteur à mieux gérer leurs déchets par la mise en place d'opérations collectives de type **Imprim'vert**, en retenant, au niveau départemental, pour la collecte et l'élimination de ces déchets, un prestataire conventionné par les Agences de l'Eau. Actuellement, des solutions innovatrices commencent à émerger sur le thème de la réduction des déchets en ciblant des technologies moins productrices de déchets comme le remplacement de certaines encres sans solvant et les technologies de type CTP « Computer To Plate ».

** L'opération « objectif déchets - 10 % » a été lancée par l'ADEME en 2004 auprès de 100 entreprises dont l'objectif est de réduire en 2 ans les déchets de 10 %.*

MESURES RÉGLEMENTAIRES, LES NOTIONS À CONNAÎTRE

Déchets et filières adaptées

Vous êtes responsable de l'élimination de vos déchets dans des filières adaptées. Depuis juillet 2002, il est interdit d'enfouir des déchets valorisables. En cas de gestion non-conforme, la responsabilité civile et pénale du producteur peut être engagée. De plus, si votre entreprise est une ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, soumise à déclaration ou autorisation), elle doit se conformer aux exigences des arrêtés spécifiques à votre activité.

Attention à vos déchets dangereux

N'oubliez pas que les déchets dangereux doivent être éliminés dans des installations spécifiques. Vous devez donc vous assurer que le prestataire élimine vos déchets de manière conforme au moyen d'une traçabilité complète. Pour cela, exigez un Bordereau de

Suivi de Déchets (BSD) que le prestataire est obligé de fournir et que vous devez conserver 5 ans.

Les déchets d'emballage (carton, bois, métal, plastique)

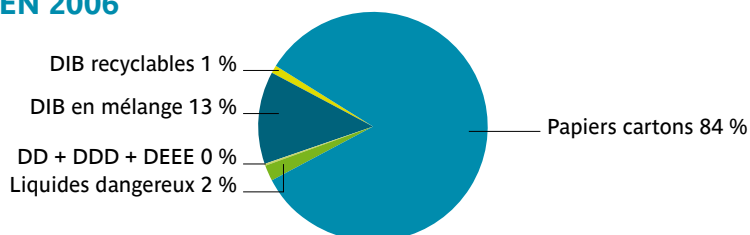
Retenez que si vous produisez plus de 1 100 l (soit l'équivalent de 2 grands bacs) de déchets d'emballage par semaine, vous êtes obligé de contractualiser avec un prestataire pour les valoriser.

Si votre production est inférieure, la collectivité peut vous proposer un service de collecte dans le respect de son règlement qui fixe la nature et la quantité des déchets à collecter.

Références réglementaires

Articles L 541-2 et suivants du Code de l'environnement
Articles R 541-42 à R 541-48 du Code de l'environnement
Articles L 121-2, L 131-38 et L 121-39 du Code pénal

COMPOSITION DES DÉCHETS ISSUS DES ENTREPRISES PARTICIPANT À L'OPÉRATION « OBJECTIFS DÉCHETS - 10 % » EN 2006



Sur la base de l'analyse des 5 entreprises du secteur ayant participé à l'opération « Objectifs Déchets - 10 % », le gisement de déchets se compose de **97 % de Déchets Industriels Non Dangereux** (DIB et papier - cartons) et **3 % de Déchets Industriels Dangereux** (DDD, liquides dangereux).

DÉCHETS DANGEREUX

Privilégier la régénération de vos solvants ☆☆



- Grâce à une régénération in situ, une entreprise réutilise ses solvants en interne, ce qui a permis de diminuer de 90 % la production de solvants usagés.
- Une entreprise collecte sélectivement ses solvants usagés pour les envoyer vers une filière de régénération externe.

Moderniser votre atelier de traitement de surface ☆☆☆

- En modifiant le procédé de traitement de surface en circuit fermé, une entreprise a diminué le volume de ses bains rejetés en station d'épuration et la toxicité de ses rejets. Elle a réduit la teneur en métaux de ses bains (de l'ordre de 33 %), ses rejets liquides et sa production de boues chargées en métaux (de l'ordre de 20 %).



Privilégier des technologies produisant moins de déchets ☆☆☆

- Une société investit dans un nouveau procédé CTP (Computer To Plate) qui permet d'insoler ou de graver les plaques d'impression à partir de fichiers numériques.
- Une imprimerie a privilégié l'utilisation d'encres uniquement végétales.



Éviter les fournitures jetables ☆

- Les chiffons jetables ont été remplacés par des chiffons nettoyables et réutilisables.



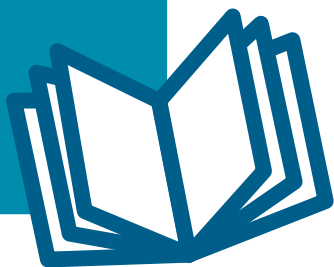
Trier vos déchets dangereux diffus ☆

DDD : résidus d'encre, chiffons souillés, emballages souillés, cartouches et toners d'impression, source lumineuse...
Faire appel à un prestataire pour les éliminer dans une filière spécialisée.

☆☆☆ Actions facilement accessibles (ou premières étapes)

☆☆ Actions nécessitant un investissement en temps ou argent supplémentaire

☆ Actions à investir sur du long terme pour des raisons soit financières soit innovantes

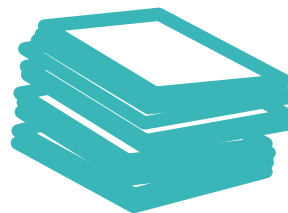


PISTES D' ACTIONS

DÉCHETS DE PRODUCTION À BASE DE PAPIER

Optimiser la maintenance grâce à un plan de prévention dédié et un contrôle qualité ☆ ☆

- La mise en place d'un contrôle « qualité » et d'une maintenance préventive des machines a permis de diminuer de plus de 50 % les « gâches » de papier sur un site industriel.



Décrire les modes opératoires et définir les actions correctives... ☆

... en cas de problème pour limiter les pertes de papier

EMBALLAGES

Réutiliser vos emballages en interne... ☆

... en utilisant ceux issus des livraisons pour les expéditions.



Interroger vos fournisseurs pour la reprise de vos emballages (big-bags, palettes...) ☆

Optimiser le conditionnement ☆ ☆

Demandez aux fournisseurs d'éviter les emballages inutiles. S'organiser pour favoriser les livraisons en vrac ou en contenant plus volumineux.



- Un établissement se fait livrer ses encres désormais en fûts de 200 l, qui sont ensuite directement introduits dans le process limitant les emballages et la perte de produit.

Trier sélectivement vos déchets d'emballages par catégorie pour les envoyer vers une filière de recyclage ☆

“ La volonté et la participation de la direction sont des facteurs de réussite d'une telle opération. Il est important de dégager du temps, des ressources et de se rendre disponible afin que le projet puisse avancer. ”

Sophie DUEZ,
responsable Qualité Sécurité Environnement
HELIO CORBEIL QUEBECOR, 155 salariés,
Imprimerie de périodiques, de catalogues
et d'imprimés publicitaires en héliogravure

OPTIMISER L'ORGANISATION INTERNE ET RESPONSABILISER LES INTERVENANTS

Pour mieux gérer nos déchets, nous avons dû faire face à plusieurs enjeux, comme l'amélioration de la gestion des contrats avec les prestataires, qui impliquait un meilleur suivi de leurs agréments et autorisations, ou comme l'optimisation de l'organisation interne : nous avons diminué de 50 % le temps consacré en interne à la collecte et la gestion des déchets entre 2003 et 2006. Il nous fallait aussi responsabiliser les entreprises extérieures, en mettant en place notamment la reprise obligatoire de leurs déchets, tels que les gravats.

Les résultats les plus positifs concernent l'amélioration du traitement des déchets dangereux. Le toluène, auparavant incinéré, est réutilisé en interne à plus de 90 % dans les encres. Pour les rejets de bains de galvanoplastie, la charge polluante envoyée en traitement a été réduite de près de 50 %. Les boues d'hydroxydes ont été réduites de - 20 %.

Diminuer les déchets dangereux a eu un impact économique direct en réduisant les charges externes liées à leur élimination. La diminution des rejets liquides et des boues nous a permis une économie de traitement de 7 600 €/an.

OPTIMISATION = GAIN DE TEMPS

GESTION COLLECTIVE

Contactez vos syndicats professionnels ou vos chambres consulaires ou le gestionnaire de votre zone d'activité afin d'étudier ou de rejoindre une gestion collective de déchets spécifiques ☆

L'opération « Imprim'vert » est organisée dans de nombreuses régions par les syndicats professionnels locaux adhérents à la Fédération de l'Imprimerie et de la Communication Graphique (FICG) et de nombreuses Chambres Consulaires. Cette opération prévoit la valorisation des industries graphiques qui respectent l'environnement. Dans ce cadre, les syndicats (FICG) ont consulté et retenu des prestataires de collecte et traitement des déchets dangereux à l'échelle régionale ou départementale. L'entreprise peut donc faire appel au prestataire retenu pour l'enlèvement et l'élimination des déchets dangereux et peut bénéficier d'aides financières par les Agences de l'Eau.

ORGANISATION, SUIVI ET COMMUNICATION DANS L'ENTREPRISE DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

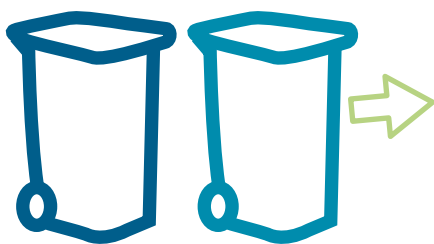
Sensibiliser le personnel ☆

Sensibiliser à la gestion des déchets et aux nouvelles pratiques pour accompagner la démarche environnementale et le changement de comportement.

- Lors de la semaine du développement durable, un établissement a organisé un jeu interne auprès de l'ensemble du personnel, « Quelles actions pourraient être mises en place pour réduire nos déchets ? », avec une récompense pour les 3 meilleures idées.



Créer des outils pour une organisation « pratique » et « optimisée » ☆



- L'adoption d'un code couleur par bac pour chaque catégorie de déchets évite les erreurs de tri.
- Pour vérifier et constater les efforts mis en place, un établissement compile sur un tableau les indicateurs de suivi (exemple : nombre de bacs enlevés ou tonnage collecté par catégorie de déchets) et communique en réunion de personnel les résultats en soulignant les bonnes pratiques et celles où des progrès peuvent être encore attendus.
- Grâce à l'installation d'une presse à carton, une entreprise évite les rotations trop fréquentes et optimise la place disponible.

Contractualiser avec des prestataires « déchets » proposant des filières de valorisation ☆ ☆

Rédiger un cahier des charges précis pour l'enlèvement et le traitement des déchets et consulter les prestataires locaux.

Pérenniser les actions grâce à un plan d'actions ☆ ☆

Il permet de s'assurer de l'appropriation de la démarche par l'ensemble du personnel (sensibilisation, communication, formation), et d'évaluer l'application des bonnes pratiques (suivi d'indicateurs économiques, environnementaux via des tableaux de bord, suivi des prestataires, bilan annuel...).

RÉDUIRE LA GASPILLAGE ET INVESTIR DANS DES TECHNIQUES ET PROCESS PROPRES

En quelques années, le développement durable est devenu un axe majeur de la stratégie de l'entreprise qui a investi dans des techniques modernes, meilleures pour l'environnement. Nous avons remplacé toutes nos encres par des encres végétales. Nous avons choisi d'être livré en fûts de 200 l afin de diminuer les déchets d'emballages et les pertes de produits. Fini les chiffons de nettoyage jetables : ils sont lavés et réutilisables.

99 % LE TAUX DE VALORISATION DE VOS DÉCHETS

L'ensemble des chutes de papiers est collecté dans des bacs sélectifs et recyclé. Le taux de valorisation de nos déchets est de 99 %. L'imprimerie est certifiée FSC-PESC garantissant la provenance du papier et sa transformation sans chlore. Nous travaillons également avec nos prestataires, notamment pour le nettoyage de l'entreprise. Nous avons décidé de n'utiliser que des produits écologiques. Le prochain défi de l'entreprise est l'obtention de la certification ISO 14001.

“ C'est par la réduction du gaspillage à la source que tout a commencé ! ”

Marise DEMATTE,
responsable Qualité
Sécurité Environnement

PURE IMPRESSION, 47 salariés,
édition professionnelle,
impression numérique

INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS VOTRE ORGANISATION

Intégrer des critères environnementaux dans le choix des prestataires et des fournisseurs ☆

Choisir des produits et services éco-labellisés ; deux écolabels officiels sont délivrés en France (la marque française NF Environnement et l'écolabel européen).

Intégrer l'environnement dans la fabrication des produits ☆☆☆

Par exemple en utilisant des encres végétales.

Adhérer à Imprim'vert ☆☆☆

Pour faire reconnaître vos actions environnementales.

Valoriser vos actions auprès de vos clients et faire de votre engagement un argument commercial ☆

Certifications ISO 14 000, labels, chartes environnementales, affichage environnemental produit...

- Une entreprise travaille soit avec du papier recyclé soit avec du papier FSC qui garantit la provenance du papier.



OÙ TROUVER DES SOLUTIONS ?

Selon vos problématiques et vos besoins, il est possible de solliciter des conseils ou de trouver des solutions auprès de différents interlocuteurs.

Solutions techniques

- FICG, Fédération de l'Imprimerie et de la Communication Graphique
www.ficg.fr
- SICOGIF, Syndicat National des Industries de la Communication Graphique et de l'Imprimerie françaises
www.sicogif.com
- GMI, Groupement des Métiers de l'Imprimerie
www.gmi.fr
- CERIG, Cellule de veille technologique de l'École Française de Papeterie et des Industries Graphiques
<http://cerig.efpg.inpg.fr>
- ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- Guide ADEME Entreprises : comment bien gérer vos déchets ?
- Synthèse et bilan de l'opération « objectif - 10 % »
www.ademe.fr
- Centre National d'Innovation pour le Développement Durable et l'Environnement dans les petites entreprises
www.cnidep.com

Conseils d'un chargé de mission « environnement »

Chambres de Commerce et d'Industrie
Chambres de Métiers Fédérations professionnelles (Coopératives)

Recherche de prestataires spécialisés

FEDEREC : Fédération des entreprises du recyclage
FNADE : Fédération nationale des activités de dépollution et de l'environnement
www.federec.org
www.fnade.com
www.sindra.org (pour la région Rhône-Alpes)

Réglementation

Ministère de l'Écologie, de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire
www.aida.ineris.fr
www.enviroveille.com/public/index.html

Labels environnementaux

www.imprimvert.fr
www.etoile-imprim.fr/pefc_fsc.shtml

L'ADEME remercie le réseau objectif environnement en Rhône-Alpes et les centres techniques pour leur participation à la construction de cette fiche.

